

FORMATION PEDAGOGIQUE

CQP Initiateur Voile

La durée totale de la formation pédagogique est de 160 h réparties sur 5 semaines minimum.

L'ensemble des UCC est abordé dans chaque stage pédagogique. C'est pourquoi il est préférable d'effectuer l'ensemble de la formation dans le même centre.

Pour commencer la formation, il faut avoir 16 ans, elle peut être étalée sur plusieurs années, sachant qu'il n'est possible d'encadrer en tant que moniteur à 18 ans révolus.

Tous supports (dériveur, catamaran, planche à voile) :

- Du 24 au 28 Octobre 2022 - Stage et test de validation du niveau 4 Formation CQPIV
- Du 31 octobre au 4 novembre 2022
- Du 20 au 24 février 2023
- Du 24 au 28 avril 2023
- Été 2023 entre le 12 juillet au 23 août 2023

Tarifs 2022-2023 : en externat uniquement : 500 €* (les 5 semaines de formation hors stage niveau 4) payable à la semaine

RUBAN PEDAGOGIQUE :

Semaine 0 ⇒ Vacances de la Toussaint ⇒ Validation du niveau 4

Semaine 1 ⇒ Vacances de la Toussaint ⇒ UCC1 + **Certification UCC1**

La validation de l'UCC1 est obligatoire avant la mise en situation pédagogique avec un public support

Vacances de Pâques :

Semaine 2 ⇒ UCC4 a / UCC4 d / UCC3 c / UCC6 b / UCC5 a

Semaine 3 ⇒ UCC4 b / UCC3 b / UCC2 a / UCC5 b et c / UCC 6 a

Certification UCC 5 et rattrapage UCC 1

Vacances estivales :

Semaine 4 ⇒ UCC2 d / UCC3 d / UCC4 c / UCC5 d

Semaine 5 ⇒ UCC3 a / UCC2 b et c / UCC6 c / UCC6 d

Certification UCC 3 et UCC4

Certification UCC2 et UCC 6

Rattrapages

* Ajouter la cotisation et la licence FFV. Il faut être à jour de la cotisation (30 €) et de la licence annuelle FFV (29.50 € -18 ans / 58.50 € +18 ans tarifs 2022) tout au long de la formation. Le diplôme en poche il faut également être licencié à la FFV pour pouvoir encadrer les stages de voile et faire la demande de carte professionnelle auprès de la DDJS.